



L'essentiel



du vendredi 17 juin 2016 - de la part de Stéphane Le Foll

Pour rappel : sur le sujet « **Ca va mieux : le fruit de nos choix stratégiques** », cf. *L'Essentiel urgent*, 17/06/16.

MAGNANVILLE - HOMMAGE

Le président de la République a rendu ce vendredi un hommage national aux 2 policiers assassinés par un djihadiste à Magnanville. Ce double crime est une agression contre la République, contre les forces de l'ordre qui la représentent. Nous n'accepterons jamais qu'un policier ou un gendarme soit pris à partie dans le cadre de sa mission, ces violences ne resteront jamais impunies. Depuis des mois, les forces de l'ordre sont déployées pour prévenir les risques d'attentats. 15 tentatives d'attentats ont ainsi été déjouées sur notre sol ces derniers mois. Dans le même temps, les forces de sécurité sont sans cesse plus sollicitées. Pour faire face à ces menaces, le gouvernement veillera donc à ce que les forces de sécurité disposent de tous les moyens pour agir : leurs personnels pourront conserver leurs armes hors service comme c'est déjà prévu dans le cadre de l'état d'urgence ; des mesures seront prises pour garantir leur anonymat et donc leur protection, car nous devons éviter que des policiers et des gendarmes soient identifiés et pris pour cible. La France poursuivra son implacable lutte contre le terrorisme avec plus de détermination encore, après le sort qui a frappé ces 2 héros du quotidien.

Le président de la République a rendu ce vendredi un hommage national à Jessica Schneider et Jean-Baptiste Salvaing, 2 « héros du quotidien » assassinés par un djihadiste à Magnanville. « C'est là que le fanatique avait décidé de les attendre pour les frapper, pas au hasard, mais pour l'ignoble dessein de tuer des policiers parce qu'ils étaient policiers, parce qu'ils incarnaient la République, parce qu'ils étaient la France » (PR, 17/06/16).

« Le double crime de Magnanville est une agression contre la République et contre celles et ceux qui ont pour mission de la défendre, c'est donc une nouvelle attaque contre la France » (PR, 17/06/16) :

- **Le gouvernement n'acceptera « jamais qu'un policier ou qu'un gendarme soit pris à partie dans le cadre de la mission qu'il exerce [ni] qu'ils soient l'objet de diffamations ou d'insultes » ;**
- **« Les violences qui sont commises contre les représentants de l'ordre public ne seront jamais impunies. La justice passera avec la plus grande sévérité et tous ceux qui défient l'autorité légitime de l'Etat doivent savoir qu'ils répondront de leurs actes ».**

« Depuis des mois, les policiers, les gendarmes, les militaires [...] se déploient partout pour prévenir les risques d'attaques terroristes » (PR, 17/06/16) :

- **« Plus de 15 tentatives d'attentats ont ainsi été déjouées sur notre sol ces derniers mois et nous sommes au niveau le plus élevé de vigilance » ;**
- **« Dans le même temps, les forces de sécurité sont sans cesse plus sollicitées pour lutter contre la délinquance, pour démanteler des trafics, pour surveiller nos frontières, pour accueillir de grands événements internationaux - ce fut le cas au mois de décembre pour la COP21 -, ou sportifs comme en ce moment pour l'Euro ».**

« Pour faire face à ces menaces, le gouvernement veillera à ce que les forces de sécurité disposent de tous les moyens nécessaires pour agir » (PR, 17/06/16) :

- **« Des mesures exceptionnelles ont déjà été prises l'année dernière, cette année encore, [...] afin de doter les unités de police et de gendarmerie non seulement d'effectifs supplémentaires mais de matériel de protection, de véhicules, d'armes modernes, leur permettant d'accomplir leur devoir dans les meilleures conditions » ;**
- **Nous allons plus loin :**
 - o **Policiers et gendarmes pourront conserver « leurs armes à tout moment [y compris] lorsqu'ils ne sont pas en service [comme] c'est le cas en ce moment sous l'état d'urgence » ;**

- « De la même manière [...] des mesures seront prises pour garantir leur anonymat et donc leur protection [car] nous devons éviter que des policiers et des gendarmes soient identifiés et pris pour cible par les malfaiteurs [ou leurs complices] qu'ils ont mis hors d'état de nuire ».

La guerre contre le terrorisme « sera longue, elle nous met à l'épreuve. Nous avons fait voter des lois qui renforcent les moyens d'intervention de la police et de la justice. Nous devons les appliquer, nous devons être forts, rester nous-mêmes, ne rien céder, tenir bon et nous défendre » (PR, 17/06/16).

« La France, poursuivra son implacable lutte contre le terrorisme avec plus de détermination encore, en souvenir de leur sacrifice » (PR, 17/06/16).

DIALOGUE SOCIAL – CGT

Myriam El Khomri a reçu ce vendredi le secrétaire général de la CGT, Philippe Martinez. Après avoir adopté la politique de la chaise vide, la CGT a ainsi accepté de reprendre le chemin du dialogue. L'échange a été argumenté et a permis d'avoir un débat de fond. Sur l'article 2 relatif à l'accord d'entreprise, il existe des divergences qui ne sont pas nouvelles. Cette rencontre n'a pas permis de trouver de consensus. Cela ne veut pas dire que nous ne sommes pas en capacité de mieux travailler ensemble : des propositions ont été faites, elles seront étudiées mais la philosophie du texte ne sera pas dénaturée.

Myriam El Khomri a reçu ce vendredi le secrétaire général de la CGT, Philippe Martinez. Il était « important [de] renouer le dialogue » (M. El Khomri, 17/06/16). Cette rencontre prévue depuis plusieurs semaines, faisait suite à une évolution de la position de la CGT. En effet, depuis mars, elle avait adopté la politique de la chaise vide. Elle a enfin accepté de reprendre le chemin du dialogue.

Il y a eu ce matin « un échange constructif, argumenté, sur cette primauté que nous entendons donner à l'accord d'entreprise » (M. El Khomri, 17/06/16).

Sur ce sujet il existe « des désaccords qui ne sont pas nouveaux ». Cette rencontre n'a pas permis de « trouver de consensus » (M. El Khomri, 17/06/16).

« Cela ne veut pas dire que nous ne sommes pas en capacité de mieux travailler ensemble ». En effet le gouvernement va désormais « regarder attentivement » les propositions remises par la centrale syndicale.

« Enrichir le texte, oui. Mais sans en dénaturer la philosophie, c'est très clair de ce point de vue-là, et notamment la primauté de l'accord d'entreprise en matière de temps de travail » (M. El Khomri, 17/06/16).

Pour toute question, tout besoin ou suggestion : contact@porte-parole.gouv.fr ; 01 49 55 81 16 / 58 84
L'Essentiel, c'est : du lundi au vendredi, les positions clés du gouvernement sur les sujets d'actualité.